

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Municipal : 15
En Exercice : 14
Qui ont pris part à la délibération : 13
Date de la Convocation : 10/04/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUQ-TOULZA

L'An Deux Mille Vingt-Cinq et le Quatorze Avril, les membres du Conseil Municipal de la commune de CUQ-TOULZA se sont réunis en séance ordinaire à 20 heures et 30 minutes, après convocation légale, sous la Présidence de M. Jean-Claude PINEL, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Claude PINEL, M. Pierre HERAILH, M. Michel BATUT, M. Gérard BOUISSON, M. Jean-Claude NOURET, M. André HEBRARD, M. Serge CLERGEAU, Mme Sylvie GAY, M. Didier JANSON, M. Philippe JACQUIER. Le quorum est atteint.

Étaient représentés : Mme Anne-Charlotte BARLERIN ayant donné pouvoir à M. André HEBRARD, M. Frédéric BASTIEN ayant donné pouvoir à M. Michel BATUT, Mme Florence PENA ayant donné pouvoir à M. Pierre HERAILH.

Était excusée : Mme Nathalie BARDOU.

Secrétaire de Séance : M. Gérard BOUISSON.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Délibération 2025/14 : Affectation du résultat (commune – budget principal 07620)

Remplace la délibération 2025/10 du 27 mars 2025 :

Les résultats du budget lotissement clôturé en 2023 n'avaient pas été intégrés en comptabilité

- Résultat budget lotissement – Section fonctionnement : + 245 103,78 €
- Résultat budget lotissement – Section investissement : + 63 370,97 €

Monsieur le Maire ayant exposé,

Les résultats de fonctionnement sont en priorité affectés à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, ainsi il est proposé l'affectation suivante :

	Investissement	Fonctionnement
Résultat de l'exercice	-344 406,25 €	140 443,10 €
Résultat reporté (N-1)	52 598,70 €	420 067,20 €
Résultat de clôture	- 291 807,55 €	560 510,30 €
Reste à réaliser (D)	664 717,94 €	
Reste à réaliser (R)	410 248,55 €	
Besoin de financement	546 276,94 €	
Affectation au 1068	546 276,94 €	
Report au 001 budget N+1	- 291 807,55 €	
Report au 002 budget N+1		14 233,36 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour :

- DECIDE l'affectation du résultat 2024 tel que présentée (budget principal 07620).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Le Maire, M. Jean-Claude PINEL



Le Secrétaire de séance, M. Gérard BOUISSON